# MERS-Les-Bains

## Mer et lumières

JOURNAL MUNICIPAL - PRINTEMPS 2012 - N° 40

STATION BALNÉAIRE
ET DE TOURISME
STATION VERTE DE
VACANCES

Urbi &Orbi Architecture

# Casino :
# LES JEUX SONT FAITS !

*P. 6 & 7.*

**JARDIN PUBLIC :**
INAUGURATION LUDIQUE !
> Page 2

**ENTRÉE DE VILLE :**
LE GIRATOIRE REVU
> Pages 3

**PATRIMOINE :**
LE 1ER PRIX A.F.E
> Page 4

## MAIRIE DE MERS-LES-BAINS

**BP 70045 - Avenue Pierre et Marie Curie**
**80350 Mers-Les-Bains**
**Tél : 02 27 28 06 60 - Fax : 02 27 28 06 61**

- *Secrétariat de M. le Maire* : .....02 27 28 06 69
- *Service social* : .....02 27 28 06 63
- *Services techniques* : .....02 27 28 24 35

**ACCUEIL :**

Lundi . . . . . 8 H 30 - 12 H / 13 H 30 - 17 H 30
Mardi au jeudi . . . 8 H 00 - 12 H / 13 H 30 - 17 H 30
Vendredi . . . . . 8 H 30 - 12 H / 13 H 30 - 17 H 30

## VOS ÉLUS :

**MAQUET Emmanuel** Maire, Conseiller Général
> Permanence : en semaine, sur rendez-vous au 02 27 28 06 69.
Courriel : *emmanuel.maquet@ville-merslesbains.fr*
*> Permanence cantonale libre le dernier vendredi du mois de 14 à 16 h à Ault et autres communes du canton, se renseigner au 02 27 28 06 60 et sur presse locale.*

### - ADJOINTS DÉLÉGUÉS -

**THOMIRE Christian** Maire-adjoint
Culture, Associations, Défense contre la mer
> Mercredi après-midi, vendredi après-midi et samedi matin, sur rendez-vous.
Courriel : *christian.thomire@ville-merslesbains.fr*

**DELÉPINE Michel** Adjoint
Cohésion sociale, Patrimoine et Secteur sauvegardé, Cimetières, Devoir de mémoire
> Social : chaque mardi après-midi de 15 à 17 h 30
> Autres : sur RDV le vendredi après-midi auprès de Mme Nicole GRAIN au 02.27.28.06.60.
Courriel : *michel.delepine@ville-merslesbains.fr*

**LETU Rose** Adjointe - Affaires scolaires
> Le matin sur rendez-vous.
Courriel : *rose.letu@ville-merslesbains.fr*

**DOUILLET Régine** Adjointe
Enfance, Jeunesse et Adolescence
> Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin sur RDV.
Courriel : *regine.douillet@ville-merslesbains.fr*

**ALLEGRAND Jean-Louis** Adjoint
Bonnes Pratiques Environnementales, Cadre de vie, Propreté et Fleurissement des quartiers
> Le vendredi sur rendez-vous.
Courriel : *jeanlouis.allegrand@ville-merslesbains.fr*

**BECQUET Didier** Adjoint
Services Techniques de Maintenance
> Le vendredi sur rendez-vous au 02 27 28 24 35.
Courriel : *didier.becquet@ville-merslesbains.fr*

### - CONSEILLERS DÉLÉGUÉS -

**WILLEMS** Thierry, **EVRARD** Monique, **DION** René, **LASSAL** Dany

### - CONSEILLERS MUNICIPAUX -

**COUTAREL** Jeanine, **QUENU** Catherine
**FAUX** Paulette, **ROBERT** Christine, **POUILLY** Olivier
**OLLEVILLE** Maurice, **MORTIER** Anne-Laure
**DAUTRESIRE** Reynald, **MOPIN** Patrice, **AULIN** Julie.

## ▶ STRUCTURES MUNICIPALES

> **ATELIER D'ART** *(Salle du Portillon)*
- *Dessin, peinture (S. Roix)* . . . . . 06 60 43 51 37
- *Sculpture (F. Meyer)* . . . . . 06 73 50 92 05

> **CENTRE-LOISIRS** "Les Tilleuls"
*56 rue André Dumont* . . . . . 02 35 86 23 48

> **CLUB NAUTIQUE** GSM
*Esplanade du Gal Leclerc* . . . . . 02 35 50 17 89

> **CYBERSITE**, *rue Paul Doumer* . . . . . 02 35 50 88 68

> **ECOLE DE MUSIQUES** *rue Dupont* . 02 35 50 73 44

> **GARDERIE** "Les Moussaillons"
*Ecole Curie, avenue Curie* . . . . . 02 35 86 20 80

> **MÉDIATHÈQUE**, *rue Doumer* . . . . . 02 35 50 08 46

> **PISCINE**
*Rue du 19 mars 1962* . . . . . 02 35 86 24 51

## ▶ CULTURE-ANIMATION

> **Service CULTUREL**, *Médiathèque (rue Doumer)*
Magali Dufrien . . . . . 02 35 50 20 79
Courriel : *magali.dufrien@ville-merslesbains.fr*

## ▶ COMMUNICATION

> **Service COMMUNICATION** *Journal municipal (en mairie)*
Ricardo Boimare..... 02 27 28 06 64
Courriel : *servicecommunication@ville-merslesbains.fr*

## ▶ TOURISME

> **OFFICE DE TOURISME****
3 avenue du 18 juin 1940 ..... 02 27 28 06 46

## ▶ ECOLES

> **ECOLE PRIMAIRE** "Jules Verne-Les Tilleuls"
Dir. Christian Avisse, rue Dumont . . . 02 35 50 67 16

> **ECOLE MATERNELLE** "Curie"
Dir. Corinne Couvelard, *Av. Curie* . . . 02 35 86 20 80

## ▶ PERMANENCES

> **ARMÉE DE TERRE** : en mairie de Mers chaque 3ème mercredi du mois.
> **ASSISTANTE SOCIALE** : lundi de 14 h à 17 h (Sur RDV au Centre Médico-Social de Ault au 03 60 03 42 10.)
> **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES** : en Mairie de Friville-Escarbotin le vendredi de 9 h à 12 h.
> **CONCILIATEUR DE JUSTICE** : en mairie de Mers chaque 1er vendredi du mois de 14 h à 17 h.
> **CONSULTATION DES NOURRISSONS** : salle du Portillon à Mers (face mairie) les 1er et 3ème lundis de 14 h à 17 h.
> **CRAM** : sur rendez-vous au 06 08 97 89 59.
> **MISSION LOCALE** : Mers le 2ème Mercredi de 14 h à 17 h.
> **SÉCURITÉ SOCIALE** : Mers le mardi de 14 h 30 à 16 h 30.

**GENDARMERIE 02 35 86 14 66 OU LE 17**
**URGENCES SANTÉ 15 - POMPIERS 18**
**CENTRE ANTI-POISON 0 825 812 822**


*MERS-Les-Bains, Mer et Lumière...*
*Magazine d'information municipale, trimestriel gratuit*
ÉDITEUR : VILLE DE MERS-LES-BAINS - HÔTEL DE VILLE
AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE - BP 70045 - 80350 MERS-LES-BAINS
*Responsable de la publication : Mr le maire de Mers-Les-Bains*
*Conception, rédaction, photos (sauf mentions contraires) et Infographie PAO : Service Communication Ricardo BOIMARE*

ÉDITO

**MAQUET** Emmanuel
*Maire,*
*Conseiller général.*

# 3 questions à Emmanuel MAQUET

**Pouvez-vous nous dire comment vous avez travaillé à la conception du budget 2012 ?**

Dans un contexte économique plutôt instable, nous avons voulu tenir nos 2 grandes priorités : minimiser le poids de la fiscalité et diminuer notre dette. En terme d'investissement, nous avons retenu 3 axes prioritaires : pour les jeunes et les préadolescents : la rénovation totale du jardin d'enfants et le lancement de l'étude de restructuration de la maternelle, l'accès à la culture pour tous et au divertissement avec la rénovation complète de notre salle de cinéma et son passage au numérique, et enfin l'amélioration du cadre de vie avec un programme ambitieux de travaux de voirie, d'effacement de réseau et de fleurissement.

**En quoi la fiscalité 2012 sera différente de 2011 ?**

Les feuilles d'impôts locaux « taxe foncière » et « taxe d'habitation » seront, en 2012, différentes dans ce sens où la colonne « syndicat de communes » restera vierge. Ces sommes seront intégrées aux budgets de la commune. Nous avons veillé à ce que ce report se fasse dans la plus grande transparence et n'implique aucune augmentation pour les Mersois. En 2011, le transfert de la part du Département avait permis une diminution de la taxe d'habitation, en 2012 nous avons décidé de baisser le taux de la « contribution foncière des entreprises » (CFE) de près de 25 % au bénéfice de nos commerçants et artisans, en 2013 nous envisageons, à nouveau, de baisser le taux de la taxe foncière.

**Vous évoquiez lors de la réunion du conseil municipal plusieurs bonnes nouvelles ?**

J'en ai cité trois :

- la validation par le ministre de l'intérieur et des collectivités locales de notre **7ème casino** Mersois, *(cf : les pages 6 et 7 de ce journal municipal)*.
- dans quelques semaines démarrera le chantier de l'**hôtel de la falaise**. Ce très beau projet permettra en 2013 l'ouverture d'un établissement de 56 chambres et d'un restaurant de 120 couverts.
- et enfin **l'échec** du premier appel à projet de parc éolien aux larges de nos côtes. Je ne suis pas naïf et je sais très bien qu'un autre projet reviendra, mais notre position est ferme.

Ce printemps 2012 est également marqué par 2 scrutins très importants pour notre pays, et j'invite massivement les Mersois à aller voter et à ainsi respecter la tradition Républicaine qui s'illustre par un taux de participation généralement plus fort dans notre ville que la moyenne nationale.

*Votre Maire et Conseiller général,*

Emmanuel MAQUET

| TAUX 2011 | COMMUNE | | Syndicats de communes | | Taux Votés par le Conseil Municipal 2012 |
|---|---|---|---|---|---|
| Taxe Habitation | 18,81 | + | 1,84 | = | 20,65 |
| Taxe Foncier Bâti | 25,50 | + | 4,87 | = | 30,37 |
| Contribution foncière des Entreprises | 21,97 | + | 12,70 | = | ~~34,67~~ > 26,22 |

*Taux revu par le Conseil Municipal avec réduction de près de 25 % soit 120 000 € pour aider les Artisans et Commerçants.*

*La loi de Finances incite à intégrer les redevances des syndicats intercommunaux dans le Budget...*

Station Verte de Vacances

MERS-les-Bains Agenda 21

# LE JARDIN PUBLIC est fonctionnel !

## LE JARDIN D'ENFANTS INAUGURÉ FIN AVRIL...

> Après plusieurs semaines de travaux de refonte de l'ancien jardin d'enfants, projet que nous vous présentions dans notre précédente édition, celui-ci est opérationnel.

Il y a quelques jours, le nouveau jardin d'enfants a été officiellement inauguré par les élus, dont Mr le maire Emmanuel Maquet et des responsables de la société Kompan, qui a installé ces dispositifs modernes déjà très prisés des jeunes Mersois et touristes de passage.

Encore une belle réalisation qui sera complétée en 2013 par une 3ème tranche d'aménagement.

Les nouveaux jeux remportent déjà beaucoup de succès...

▲ La nouvelle balançoire circulaire est très demandée. Elle l'était déjà dès son installation, alors même que le chantier n'était pas ouvert au public !

▲ Les enfants apprécient les nouveaux modules hauts en couleur de la société Kompan. Le nouveau jardin public souhaite répondre aux attentes des différentes catégories d'âge...

## STATIONNER N'EST PAS CAMPER...

> Des idées fausses et une mauvaise interprétation des lois persistent et créent une confusion entre **stationnement** et **camping**. Le camping-car est soumis aux dispositions du code général des collectivités territoriales relatives au pouvoir de police du maire. Le fait de camper n'est pas autorisé sur l'ensemble des aires de stationnement publiques de la commune (arrêté 2011/091 du 16-06-2011) et en Secteur Sauvegardé classé. Le stationnement seul est autorisé par exemple pour faire ses courses, aller au marché... Dès lors qu'un auvent est sorti, que le véhicule est sur cales ou que ses occupants se restaurent à l'extérieur, le fait de camper est avéré et verbalisable. Merci aux camping-caristes de se reporter sur les deux campings (celui de la falaise et celui du Rompval) ou sur l'aire de stationnement et de services, chemin de la petite allée à Mers...

Des panneaux en entrées de ville précisent bien que le stationnement est réglementé, il appartient à l'usager de se renseigner sur ces dispositions locales....

# POURSUIVRE l'amélioration de la commune...

## REFONTE TOTALE DU GIRATOIRE D'ENTRÉE DE VILLE

> L'aménagement du giratoire d'entrée de ville, celui en contrebas de l'hypermarché Auchan, se poursuit dans d'excellentes conditions. Les roches inesthétiques qui ornaient le rond-point depuis quelques années sont allées renforcer la défense contre la mer.

L'espace ainsi libéré a reçu plusieurs plantations adaptées.

La seconde phase que nous vous annoncions, soit la création d'une bretelle d'accès direct à Auchan venant soulager le giratoire, est en cours de réalisation...

Les roches qui cachaient l'entrée de la ville ont été enlevées au profit d'une meilleure végétalisation du rond-point...

## MISE EN SOUTERRAIN ET RÉFECTION DE NOMBREUX RÉSEAUX

> Des vieux réseaux de câbles aériens affreux sur des vieilles potences rouillées, des réseaux souterrains d'eau, de gaz ou de téléphone à remettre aux normes, c'est l'actuel chantier au niveau du feu tricolore de la Taverne, qui se termine. On ne le sait pas forcément, d'autant plus qu'on n'y fait pas attention ou qu'on ne les voit pas, mais la réfection des réseaux aériens et souterrains, une volonté de la municipalité afin d'améliorer le cadre de vie des Mersois, représente toutefois une part importante du budget communal...

Un important travail de mise en souterrain des différents réseaux est en cours sur la commune...

## TRAVAUX RUE DE VERDUN ET IMPASSES : RENOUVELLEMENT DE CANALISATIONS DE GAZ

Une canalisation de gaz et connexions diverses devant être remises aux normes rue de Verdun, des travaux débuteront le 04 juin 2012 pour s'achever fin septembre 2012.

L'entreprise sera absente du chantier du 28 juillet au 20 août (période de fermeture annuelle).

Les opérations se dérouleront comme suit,

Phase 1 : terrassement, pose de canalisation et confection des branchements neufs rue de Verdun et impasse des robiniers, réalisation d'amorces rues du 08 mai et des Genêts, impasses des Cytises et des Tamaris, Phase 2 : confection des branchements neufs impasse des Tamaris, Phase 3 : confection des branchements neufs rue du 8 mai et impasse des acacias, Phase 4 : confection des branchements neufs impasse des cytises, Phase 5 : confection des branchements neufs impasse des Genêts et des Glycines, Phase 6 : préparation des terrassements pour fin de chantier.

Nous sommes conscients que ces travaux peuvent causer quelques désagréments, nous remerçions d'emblée les riverains pour leur compréhension...

# 1ER PRIX de mise en lumière du front de Mer

**NOTRE VILLE A RECU LE PREMIER PRIX DE MISE EN LUMIÈRE DU PATRIMOINE. UN COUP DE PROJECTEUR SUPPLÉMENTAIRE POUR MERS-LES-BAINS ET SES DÉMARCHES FORTES DE VALORISATION DU PATRIMOINE ET D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE...**

Début juillet 2011, le front de mer se révélait de nuit sous un tout autre aspect.

Les anciens modules d'éclairage en fonte du front de mer et de l'esplanade qui diffusaient une lumière orange aveuglante ont été remplacés par tout un ensemble de modules, dont bon nombre de lampes LED dernière génération.

Il ne s'agissait pas seulement d'éclairer l'esplanade mais de mettre en valeur, de souligner l'architecture des villas. La qualité de ce travail de réflexion -mené par la ville avec le cabinet d'études Citelum et la société Demousselea permis à la station balnéaire d'être primée par l'Association Française d'Eclairage Région Nord (AFE).

Jeudi 29 mars, l'adjoint au Patrimoine Michel Delépine et son collègue en charge des Bonnes pratiques environnementales Jean-Louis Allegrand se sont rendus à Douai avec le responsable des services techniques Hervé Duplessis. Ils y ont reçu le "premier prix de mise en lumière du Patrimoine" des mains de Bernard Caby, président de la région Nord de l'AFE.

Le cabinet Citelum, par ailleurs auteur de nombreux chantiers de mise en lumière en France, dont le Beffroi de Douai, était représenté par Michel Delbreuff.

Quant à l'esplanade, celle-ci a reçu tout un ensemble de nouveaux luminaires dont certains diffusent des vaguelettes de lumières du plus bel effet. Une nouvelle et bien sympathique récompense pour notre station balnéaire, qui vient souligner une démarche forte en terme de valorisation du patrimoine et d'économie d'énergie, notamment dans le cadre de l'Agenda 21. ■

▼ *Bernard Caby de l'AFE a reçu Michel Delbreuff, Hervé Duplessis, Jean-Louis Allegrand et Michel Delépine à Douai.*

▼ *Le prix...*

▼ *Vue actuelle du front de mer...*

Photo Weef - M. Delbreuff

# LE PRIX DE L'EAU ne change pas mais...

**LE PRIX DE L'EAU AU CAPTAGE N'AUGMENTERA PAS EN 2012, MAIS LA FACTURE DE L'USAGER SERA TOUTEFOIS IMPACTÉE PAR LES COÛTS DE LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION. EXPLICATION...**

> Le prix de l'eau n'augmentera pas en 2012, (soit 2,46 € TTC/m3 en 2011 contre 2,45 € TTC/m3 en 2012). Le président du Syndicat Intercommunal Urbain d'Approvisionnement en Eau Potable de la Basse Bresle (SIUAP-BB) Jean-Claude Bovin l'a annoncé début 2012, peu après la signature du nouveau contrat d'affermage signé fin décembre pour quinze ans avec la Société des Eaux de Picardie.

Le prix de l'eau n'augmente donc pas, tout en permettant la réalisation de travaux d'investissement conséquents afin d'améliorer la sécurité, la qualité du service et la modernité du patrimoine.

Les branchements en plomb seront remplacés pendant la durée du contrat, soit près de 2000 branchements concernés. "Le renouvellement annuel de 1 200 à 1 300 m de canalisations est prévu afin que le réseau ne dépasse pas une durée de vie de 100 ans", explique Mr Jean-Claude Bovin, qui précise que le réseau comporte 130 km de canalisations et 12 000 branchements pour Eu, Le Tréport, Mers-les-Bains et Ponts-et-Marais.

Le nouveau contrat permettra aussi le maintien du prix de l'eau et la maîtrise de l'augmentation au fil du temps.

*Lors de la visite d'un captage avec le président du syndicat d'eau potable Jean-Claude Bovin (2009)...*

Cette année, en plus de nombreux travaux à réaliser, 921 mètres de conduites seront renouvelés et 181 branchements en plomb seront remplacés, soit un montant global de travaux engagés de 935 000 € dont 712 000 € financés par le syndicat.

**Précision :** si le prix du m3 reste quasiment stable, il n'en sera toutefois pas de même sur la facture de l'usager, ceci en raison des coûts d'assainissement générés par la récente construction et les frais de fonctionnement de la nouvelle station d'épuration au Tréport, gérée par le Syndicat mixte d'études et de réalisation de l' assainissement Bresle littoral (SMERABL).

*Nous vous avions déjà annoncé, dans l'édition d'automne 2009 du journal municipal, la construction de cette nouvelle station ultra-moderne, plus que nécessaire pour remplacer les vieilles structures inadaptées et malodorantes comme celles d'Eu et du Tréport, mais aussi pour garantir la qualité des eaux de baignades et anticiper les éventuelles contraintes environnementales à venir...*

## CIVISME et recyclage...

> Merci de bien vouloir porter vos vieux appareils électroniques à la déchèterie du Tréport, par exemple vos vieux téléviseurs cathodiques. Deux d'entre eux, déposés par des habitants sur leur trottoir pour les objets encombrants, ont été retrouvés éclatés (suite à une récupération de métaux sur le tube) sur une décharge sauvage derrière l'usine SGD, ceci en total mépris de l'environnement...

## GOÉLANDS : stérilisation

> Les propriétaires de maisons ou immeubles, garages, etc... constatant la présence d'un ou de plusieurs nids sur leurs toitures peuvent dès maintenant le signaler à l'accueil de la mairie en y laissant leurs coordonnées (adresse de la maison, et heures de présence de l'occupant). Une équipe de professionnels passera stériliser les oeufs. Merci. (Accès au toit sur autorisation du propriétaire.)

**N'HÉSITEZ PAS À UTILISER LA DÉCHETTERIE, C'EST GRATUIT ET CELA PERMET DE RECYCLER.**

*INFOS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :*
*02 27 28 20 78*

**MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION ET DE VOTRE AIDE POUR MAINTENIR NOTRE VILLE PROPRE...**

# CASINO : LES JEUX SONT FAITS !..

**C'EST OFFICIEL, LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR CLAUDE GUÉANT A SIGNÉ L'AUTORISATION DE RÉOUVERTURE DES JEUX DE CASINO. UNE EXCELLENTE NOUVELLE ET UN NOUVEAU LEVIER DE DÉVELOPPEMENT POUR MERS. LE NOUVEAU CASINO JOUXTERA L'ACTUEL BOWL'*IN CAFE*...**

> Vous le savez, pouvoir exploiter de nouveau un **casino** au sein de notre commune était le projet "le plus ambitieux" que nous ayons eu à porter depuis notre arrivée aux affaires. Le parcours était très compliqué.

Nous voulions rappeler ici, dans les colonnes du journal municipal, les différentes décisions pour que chacun puisse comprendre et se remémorer les étapes d'une telle procédure.

Dès **2001**, nous nous lancions dans la constitution du dossier de classement en station balnéaire et touristique, condition *sine qua non* pour pouvoir solliciter les autorisations de jeux de casino.

En **2004** et au terme de 3 longues années de travaux et de validation, nous déposions l'ensemble des dossiers chez Mr le sous-préfet pour lancer l'instruction de cette demande de classement. Après passage devant la quasi-totalité des administrations (département, région...), notre dossier arriva devant l'administration centrale en **2008** et là, il nous fut demandé de le remettre à jour.

C'est le **27 février 2009**, au terme de 5 années d'instruction, qu'un décret du Conseil d'Etat nous a reconnu en tant que station balnéaire et touristique. Dès la réunion de conseil municipal suivante, Mr le maire était autorisé à lancer la procédure permettant d'envisager la réouverture de notre casino.

Nous décidions alors d'avoir recours à une **délégation de service public** (DSP), donc de ne pas gérer nous-mêmes notre casino mais de le déléguer à un privé. C'est important de le préciser puisque le principe d'une DSP nécessite qu'un privé s'intéresse à notre projet.

Après avoir lancé un appel à candidature et réceptionné 3 candidatures, nous devions rédiger un cahier des charges. Nous proposions alors à ces candidats plusieurs options pour implanter leur casino, l'emplacement historique en centre-ville face à la mer ayant été revendu en 1991 à un promoteur. Dans le prolongement de l'étude d'urbanisme mené par le cabinet SUM Research de 2007 à 2009, nous proposions de délocaliser le stade Montéfiore et d'implanter le futur casino au cœur de notre ville. Notre notaire fut alors chargé d'établir un bail emphytéotique.

Urbi &Orbi Architecture

**Projection du possible intérieur du Casino...**

Pour ne pas peser sur la décision finale, nous laissions à l'opérateur l'initiative de fixer le loyer et les conditions de son implantation.

Nous proposions également dans ce cahier des charges la liberté pour les candidats de nous présenter une autre implantation.

Cette proposition de DSP fut transmise aux 3 candidats et seul la SARL **Bowl'in-café** répondit à notre proposition. Nous entamions alors la négociation avec ce seul candidat.

Contrairement à la tradition historique, le casino ne serait pas exploité dans un bâtiment municipal, et cela nécessitait que soit envisagé dès l'origine de la DSP les conditions nécessaires pour assumer la continuité du service public au terme des 20 ans de concession.

Nous tenons aussi à rappeler que nous étions assistés, à toutes les étapes de cette procédure, d'un cabinet d'avocats spécialisés et que les commissions de délégations de services publics ont été tenues en y invitant le trésorier-receveur municipal, et les services de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Voilà ce que fut notre travail pour arriver, le **22 décembre 2010**, à

*Le futur Casino constituera l'aile droite de l'actuel Bowl'in cafe...*

# CASINO : LES JEUX SONT FAITS !..

signer ce contrat d'exploitation de casino sur notre commune. Mais il fallait encore franchir d'autres étapes. La première était d'obtenir le permis de construire du casino, qui fut accordé fin **Juillet 2011**.

Avec ce permis, le délégataire devait fournir une étude d'impact ; elle fut réalisée et permit le dépôt de l'ensemble des pièces chez Monsieur le Sous-préfet en Août 2011.

L'enquête publique (*commodo incommodo)* fut lancée par Mr le sous-préfet fin octobre 2011, et au vu des conclusions du commissaire enquêteur motivées par les entretiens et avis émis par de nombreux particuliers, cet avis fut favorable.

Le dossier fut transmis chez Mr le préfet de région, préfet de la Somme, et reçut là encore un avis positif.

C'est au vu de ce parcours sans faute que le **mardi 31 janvier 2012**, la commission supérieure de Jeux examina notre demande.

Même si la présence d'un représentant de la commune est facultative, Mr le maire a souhaité y être entendu.

Pendant près de 45 minutes, au côté du délégataire, Mr le maire a répondu aux différentes questions et expliqué en quoi ce projet de réouverture des jeux de casino était pour Mers si important dans la stratégie de développement de notre commune.

L'avis de la commission fut alors transmis au Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales qui, le **14 mars dernier**, nous autorisait à exploiter le casino de Mers.

Chers Mersois et Mersoises, **25 années** après avoir fermé notre 6ème casino, nous voilà autorisés à renouer avec

**les plus belles pages de l'histoire de notre station balnéaire**.

Particulièrement heureux de ce beau résultat, Mr le maire remercie publiquement celles et ceux qui ont aidé à remporter ce challenge difficile.

Au premier rang **notre député Jérôme Bignon**, toujours très attentif au développement et au redressement de notre commune. Sans lui ce challenge aurait été plus difficile encore.

Puis les services de l'Etat et son représentant local, **Mr Le préfet de Région, préfet de la Somme Michel Delpuech**, les services de la sous-préfecture, **Mr le sous préfet Philippe Dieudonné**.

Sans oublier notre administration municipale et notre Directeur Général qui s'est particulièrement investi sur le suivi de la procédure en lien constant avec notre cabinet d'avocat parisien. Soulignons d'ailleurs l'assistance juridique de Maître Vincent, ses conseils de fond et de forme ont contribué à ce beau résultat.

Cet exposé peut vous paraître long et fastidieux mais nous voulions vous rappeler la chronologie de cette procédure pour que chacun puisse apprécier le travail et le parcours qui nous a permis ce beau résultat.

## Et maintenant ?

Les opérations de construction du futur **Casino de Mers-les-Bains**, qui constituera l'aile droite de l'actuel *BOWL'in cafe*, démarreront bientôt pour une livraison envisagée début 2014. En attendant, la **SARL BOWL'*in Cafe*** espère d'ores et déjà proposer un casino provisoire dès cet été avec des machines à sous et jeux de table, lesquels seront installés en lieu et place de l'actuelle salle de billard.

## Votre JOURNAL MUNICIPAL "fête" son 40ème numéro !

*Chaque trimestre, toutes les actions de vos élus sont reprises et commentées dans ce journal édité à **3500** exemplaires. C'est là notre conception de la démocratie directe et partagée : vous donner l'information la plus précise possible, vous faire partager nos doutes, nos espoirs, nos orientations pour bâtir l'avenir de notre belle commune...*

MERS-LES-BAINS

10ème FÊTE DES BAIGNEURS

*Costumez-vous et rejoignez-nous !*

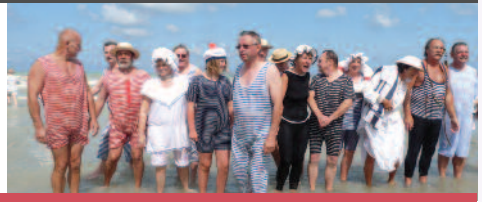

SAMEDI 21 - DIMANCHE 22 JUILLET 2012

## Mr Roger WALLET a célébré ses 100 ans en mairie

> Début avril à la salle Dailly, Mr le maire et les élus ont reçu Mr Roger Wallet pour célébrer son centenaire. Né le 28 mars 1912 à Amiens, apprenti boulanger puis garagiste, Mr Wallet devient, après l'armée, chauffeur de Maître auprès d'un joaillier Amiénois. Il sillonne alors la France, visite les golfs, les stations de ski et les stations thermales, il sera même occasionnellement détective privé. En 1928 il épouse une Mersoise, Léone Désenclos, qui lui donnera deux enfants, Françoise et Christian.

Tous deux verriers, les époux travaillent dur jusqu'à la retraite. Dès lors, Roger et Léone Wallet jardinent, font du vélo, quelques voyages, rendent visite à leurs enfants.

Après la perte de son épouse en 1993, Mr Wallet poursuit sa vie à Mers qu'il aime beaucoup, aimant rencontrer des Mersois sur l'esplanade. A l'issue de l'hommage qui lui a été rendu, Mr Wallet a reçu la médaille de la ville des mains de Mr le maire et celle de l'Assemblée Nationale.

## Les ÉLUS n'oublient pas les aînés en maison de retraite

> Plusieurs aînés Mersois hébergés au sein de structures d'accueil extérieures à la commune, comme à Eu, Friville-Escarbotin, Le Tréport, Saint-Valéry sur Somme ou encore Gamaches, ont reçu la visite d'une délégation d'élus du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
Adjoint au maire à la cohésion sociale, Mr Michel Delépine, les adjoints Régine Douillet et Didier Becquet et la conseillère Paulette Faux sont volontiers allés saluer ces Mersois quelque peu éloignés mais qui apprécient toujours d'avoir des nouvelles de leur commune.
En témoignage de respect et d'amitié, les aînés ont reçu un petit colis de friandises et un plaid...

## Des CHASSEURS responsables...

Une tonne de déchets a été collectée...

> Société de chasse locale présidée par Didier Becquet, le Saint-Hubert-Club Mersois a largement relayé l'opération Som'Propre, qui consistait à nettoyer les berges et les rivages de la Somme. Une vingtaine de bénévoles chasseurs et pêcheurs ont ainsi démontré leur engagement pour la nature...

## Le CLUB NAUTIQUE aussi !

Même les enfants ont participé...

> Fidèle dans cette démarche depuis de nombreuses années, les membres et amis du club de voile Glisse Sensations Mers ont de nouveau retroussé leurs manches pour nettoyer les galets et permettre à tous, Mersois et Touristes, un usage sécurisé. Merci à tous pour ce bel engagement citoyen et responsable...

## Voyage en ESPAGNE pour les collégiens Mersois

> L'Espagne et Barcelone en cinq jours, des souvenirs inoubliables pour 36 élèves de 3ème et 4ème du collège Joliot-Curie qui ont choisi l'apprentissage de l'Espagnol. Lors d'un voyage de découverte culturelle et linguistique soutenu en partie par la mairie, ils ont découvert Montserrat, la Basilique de la Vierge Noire, Salves de l'Escalonia, puis un parc zoologique, sans oublier le théâtre-musée Dali, Gérone, Tarragone et le musée d'histoire de Cataluna, le Poble espanyol, bref de quoi se remplir la tête d'images fortes et avoir de quoi raconter à la famille en rentrant, sans oublier l'apprentissage de la langue bien sûr...

## Des PROPRIÉTAIRES généreux

> 300 €, c'est la somme qui a été remise à la section locale de la SNSM par l'association des Propriétaires Mersois. La SNSM va ainsi pouvoir s'équiper d'un ordinateur pour ses actions de formation. Sympa...

## CÔTE PICARDE : SUPERBE édition

*Le jeune Norvégien Vegard Breen s'est imposé dans cette course de 174 km entre Rue et Mers-les-Bains.*

> Mers-les-Bains a été comme chaque année un écrin parfait pour l'arrivée de la fameuse Course de la Côte Picarde. Mr le maire et Jean-Bernard Devos étaient présents sur le podium pour les vainqueurs.

## Le GUÉPARD TOUR au gymnase

> Le Comité Olympique de la Bresle (COB) athlétisme a organisé sa finale du Guépard Tour au sein du gymnase du collège, propriété du Sivom d'Ault. Durant tout une journée, de nombreuses épreuves ont été proposées aux jeunes sportifs par les cadres de la structure. Les jeunes athlètes du COB donnent d'ores et déjà rendez-vous cet été aux jeunes Mersois avec "Courir Sauter Lancer" sur la plage...

## Un LIONS CLUB fort sympathique

> Le Lions Club Mersois multiplie les initiatives en vue d'apporter son aide à de multiples structures tournées vers la personne. Cette fois, c'est aux jeunes mamans qui doivent acheter de coûteux produits de puériculture que le Lions a pensé en faisant un don de matériel pour bébé au Centre Communal d'action sociale. Une belle intention qui était à souligner...

# Encore une Saint-Patrick fort sympa...

**> LES DIFFÉRENTS GROUPES PROPOSÉS DANS LE CADRE DE LA SAINT-PATRICK ONT DE NOUVEAU ATTIRÉ UN LARGE PUBLIC FIN MARS, OU À LA SALLE DES FÊTES...**

> Célébrer la Saint-Patrick est une tradition Mersoise qui remonte à plusieurs années, tout comme l'attrait du public local pour ce genre d'expression chaleureux et très vivant.

Cela ne s'est pas démenti fin mars à la salle des fêtes avec le groupe Picard Amuséon, les musiques et danses Irlandaises du groupe Anios, le concert celtique de l'Harmonie Municipale avec le violoniste Mihaï Ghitta, le tout sur fond d'un final en beauté offert par Ronan Le Bars, Nicolas Quemener et J-B Mondoloni...

## Les animations à venir...

# « Pentecôte en Kilt »

## Rassemblement celtique

*(Proposé par les villes de Mers-les-Bains et du Tréport)*

### Samedi 26 mai

> **16 h à 18 h** : Démonstration de Jeux écossais des Highlands sur la prairie de Mers les Bains

> **20 h 30** : Concert celtique avec le groupe Highland Breizh à la Salle Reggiani 2 € et gratuit pour les moins de 12 ans qui doivent être accompagnés

### Dimanche 27 mai

> **Matin** : Jeux écossais des Highlands sur la prairie de Mers les Bains avec la participation du public (gratuit),

> **14 h** : Parade celtique entre le Tréport et Mers les Bains,
Défilé de groupes de porteurs de kilts au départ du Forum du Tréport à 14h, avec la participation de Nesle District Pipes and Drums, Normandy Highlands Pipe Band et Askol Ha Brug Pipe Band.
Final prévu vers 17h à Mers-les-Bains.
Parcours : Forum, Quai François 1er, Rose des vents, passerelle et direction esplanade de Mers les Bains.

Villes Le Tréport - Mers-les-Bains - Association Rassemblement Celtique
Tél. 06 74 00 76 80

**LA FÊTE DES VOISINS PERMET UN ÉCHANGE SYMPA ET CONVIVIAL ENTRE LES MERSOIS, REJOIGNEZ-NOUS !**

## LA FÊTE DES VOISINS : 12ÈME ÉDITION CE VENDREDI 1ER JUIN

*UNE OPÉRATION NATIONALE*

> La Fête des voisins est un rendez-vous annuel de rencontres et d'échanges entre tous les habitants d'une ville. Dans un hall d'immeuble, dans une cour ou dans la rue, chacun apporte de quoi boire et manger en vue de partager un moment sympa.

Afin de faciliter l'organisation de la Fête des Voisins, la municipalité met **gratuitement à votre disposition** (dans la limite des stocks disponibles) : **Affiches, Tracts, Cartons d'invitations à compléter, badges, Tee-shirts - Ballons gonflables...**

Si vous avez besoin de certains de ces éléments, ou pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le **Service Culturel, Magali Dufrien par téléphone du mardi au vendredi au 02 35 50 20 79, ou par e-mail : magali.dufrien@ville-merslesbains.fr.**

# FÊTE DE LA MUSIQUE

**le jeudi 21 juin à partir de 18h**

**Concerts sur les terrasses de la place Salengro de Mers-les-Bains, organisés par l'O Brien café, l'hotel-restaurant le Parisien et le Zoy bar avec le soutien de la ville de Mers-les-Bains.**
**(Le programme complet sera disponible dans le courant du mois de mai)**

# ✻ FEU DE LA ST JEAN ✻

## VENDREDI 22 JUIN DÈS 18 H SUR LA PRAIRIE

Le feu de la St Jean sera entouré d'un **village associatif** avec restauration, buvette et programme musical concocté par les associations locales et l'école municipale de musique. Programme musical, à partir de 18 h : **Brass Band Junior, Petits Chanteurs de St Martin, classe de chant de Virginie Cochez, Harmonie Municipale, puis animation Zumba** (par l'AFSE). A partir de **22 h 45, envol de lanternes volantes puis embrasement du bûcher** vers 23 h. L'office de tourisme et le Lion's club tiendront des stands d'information sur leurs activités. L'association Le Myosotis proposera une **exposition sur la tradition de la St Jean**, ainsi que des **bûchettes de « Vœu du Feu »**. Glissez votre vœu au creux de la bûchette et déposez-la dans le bûcher avant l'allumage pour que le vœu se réalise… L'amicale des pompiers et le surf casting club Mersois proposeront **grillades, frites et boissons**. Le bûcher sera préparé et encadré par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Mers-les-Bains qui nous réserve cette année une nouvelle surprise en rapport avec une manifestation exceptionnelle que la ville de Mers accueillera cet été.

# MERCREDI 04 JUILLET 2012

## Le Tour de France passe à MERS-LES-BAINS (étape 4 : Abbeville-Rouen 214 km)

Le **99e Tour de France** comprendra 20 étapes et 1 prologue pour une distance avant homologation de 3 479 kms.

**Les particularités de l'épreuve :**

9 étapes de plaine
4 étapes accidentées dont une avec arrivée en altitude
5 étapes de montagne dont deux avec arrivée en altitude
2 étapes contre la montre en individuel
1 prologue
2 journées de repos

### 9 villes étapes inédites :

Abbeville, Annonay Davézieux, Bellegarde-sur-Valserine, La Planche des Belles Filles, Peyragudes, Porrentruy, Samatan, Tomblaine, Visé.

**4 JUILLET À L'OCCASION DU TOUR DE FRANCE :**

**Animations « Un avant-goût de la Fête des baigneurs » devant la mairie et sur le parking du jardin d'enfants de 11 h à 13 h 30 avec concert dansant de l'harmonie municipale, concert des Pebbles…**

**Sécurité : le Tour de France est une épreuve majeure extrêmement rapide. Un dispositif de sécurité sera mis en place avec les autorités. Nous appelons les Mersois à la plus grande prudence lors du passage. La circulation sera fortement perturbée durant la matinée et jusqu'en début d'aprés-midi. Des informations plus complètes seront diffusées ultérieurement.**

**Plaine : Le commentaire de Christian Prudhomme, directeur du Tour de France**

*"Les habitués du Tour de Picardie connaissent les pièges que peut réserver la région. Le vent qui souffle en bord de mer, durant toute la première partie de l'étape, pourrait être exploité par les experts des bordures dans des paysages qui seront de toute beauté."*

SAMEDI 7 - DIMANCHE 8 JUILLET 2012 :
Esplanade du Général Leclerc

## 7ème Salon "MERS LES LIVRES"

Le 7ème salon "Mers les Livres" est organisé par la ville de Mers-les-Bains. Comme les années précédentes, la BD et la littérature pour tous seront représentées. L'illustration jeunesse tiendra une place privilégiée, avec la présence de nombreux auteurs et illustrateurs de renommées nationales. Des ouvrages d'auteurs présents seront disponibles à la médiathèque. Certains de ces auteurs seront présents lors des ateliers mis en place dans les communes de la communauté de communes Bresle Maritime. Outre les dédicaces, les ventes de livres, le salon "Mers-les-Livres" proposera de nombreuses animations gratuites, autant d'occasions, notamment pour le jeune public, d'être diverti, instruit et amusé.

# 10ème Fête des Baigneurs

## Samedi 21 et dimanche 22 juillet 2012

La fête des Baigneurs célèbre cette année son 10ème anniversaire ! Bains de mer, parades costumées, jeux traditionnels, métiers d'hier, visites commentées du quartier balnéaire, véhicules anciens... viendront animer ces deux jours d'ambiance Belle Epoque.
(Le programme complet sera défini en temps utile).
Prenant place au cœur de la station balnéaire, au sein du secteur sauvegardé, la Fête des Baigneurs recréera, le temps d'un week-end, l'ambiance des années 1900. **Alors costumez-vous et rejoignez-nous !**

### La bicyclette sera la « petite reine » de la 10ème Fête des Baigneurs

Quelques jours après le passage du tour de France à Mers-les-Bains, la Fête des Baigneurs mettra à l'honneur la bicyclette. D'abord élitiste, la pratique de la bicyclette se démocratise dans les années 1900, et c'est en 1903 qu'a lieu le premier tour de France...

## ▶ MAI

**Jusqu'au 10 juin** - Au Dressing, 8 Avenue Foch - Exposition du peintre Benoît Bricheux - http://benoitbricheux.free.fr

**Jusqu'au 13 mai** - Exposition d'art contemporain au Centre culturel Prévert, Rez-de-chaussée - Rue Paul Doumer - Du mercredi au dimanche de 15 h à 18 h, entrée libre - Philippe Peseux, peintre et Maryline Colenson, sculpteur Association "Traverse" - http://traverse80.free.fr

**Dimanche 6 mai** - Rue Paul Viguier, Rue des Canadiens, Prairie, stade : Vide-grenier de l'Amicale des Sapeurs Pompiers - Tél 02 27 28 02 20.

**Dimanche 6 mai** - 7 h 30 à 12 h, Maison du Stade (parking Verrerie SGD, Avenue Pierre et Marie Curie) Brevet cyclotouriste, rando vélo ouverte à tous, Inscription 2 €, Union Cycliste SGD Renseignement : Michel Desprez Tél. : 02 35 86 87 06.

**Dimanche 6 Mai** - 16 h, Rendez-vous au pied de la falaise. Esplanade du Général Leclerc, GPS 50.069866,1.386487 -
La flore de la falaise : Après une présentation de dame Falaise, nous cheminons vers le chemin des douaniers sur le plateau à 96 mètres. Sur la droite des plantes de prairie, à gauche fleurs des champs et moissons. Le chemin pour contourner les deux champs n'est jamais dépourvu d'intérêt. Au bout de cette marche, un terrain, où le calcaire mis à nu, permet à une flore plus spécialisée de se développer. Parcours : 4,5 Km, durée 2 h 30, niveau : difficile (Falaise à monter) - 8 € /Adulte, gratuit pour les enfants sages.
Association Le Myosotis Tél. : 02 27 28 06 50 -
http://www.myosotisnaturetradition.com

**Samedi 12 et dimanche 13 mai** - Plage de Mers-les-Bains - Fête du nautisme (baptêmes, démonstrations etc. ...) - Glisse Sensations Mers - Club Nautique - SNSM - Tél. : 02 35 50 17 89 - glissesensations@9online.fr - http://www.windsurf-mers.com

**17 mai - 24 juin** - Exposition d'art contemporain - Centre culturel Prévert - Rez-de-chaussée - Rue Paul Doumer - Du mercredi au dimanche de 15 h à 18 h, entrée libre - Eric Loillieux, peintre et Corinne Otto, sculpteur - Association " Traverse" - http://traverse80.free.fr

**Vendredi 18 mai** - 20 h, Salle des Fêtes Louis Aragon - Soirée de gala - Réservation Tél. : 06 45 50 59 83 - Lions Club Mers.

**Samedi 19 mai** - 19 h 30, Restaurant "Le Parisien" - Soirée cabaret avec Lou Marie - Entrée gratuite, hors consommation.

**Dimanche 20 mai** - Autour de la Piscine - Foire à tout de l'Union Nationale des Combattants - Tél. 02 35 86 80 34.

**Samedi 26 et dimanche 27 mai** - "Pentecôte en kilt" - **Rassemblement celtique**
**Samedi 26 mai** - 16 > 18 h : démonstration de Jeux écossais des Highlands sur la prairie de Mers les Bains
20 h 30 : Concert celtique avec le groupe Highland Breizh à la Salle Reggiani - 2 € et gratuit pour les moins de 12 ans qui doivent être accompagnés.
**Dimanche 27 mai** - Matin : Jeux écossais des Highlands sur la prairie de Mers les Bains avec la participation du public (gratuit)
14 h : Parade celtique entre le Tréport et Mers les Bains. Départ 14 h du Forum et ensuite Quai François 1er, Rose des vents, passerelle et direction esplanade de Mers les Bains, final à 17 h.
Infos Tél. 06 74 00 76 80 - Villes Le Tréport - Mers-les-Bains

**Dimanche 27 mai** - 18 h, Eglise Saint-Martin - 4e édition Concert "les villas enchantées" - Concert de musique classique, musique de chambre, extraits d'opéra, réunissant des musiciens amateurs de région parisienne. Schubert, Strauss, Fauré, Bellini, Mozart, Haendel, Hayden... Entrée libre. Lions Club - Ville de Mers-les-Bains - Accords Musique de Paris

## ▶ JUIN

**Vendredi 1er juin** - Fête des voisins dans les différents quartiers de la ville (voir page 11)

**Vendredi 1er juin** - Salle Louis Aragon - Spectacle de Danse du Centre de Loisirs les Tilleuls.

**Samedi 02 juin** - 19 h 30, Restaurant "Le Parisien", Soirée musicale Jazz avec B'Trio - Orgue Hammond, guitare, batterie. http://btrio.fr

**Du 09 au 24 juin** - Tournoi de printemps du Tennis Club de Mers-les-Bains Rue des Canadiens - Tél. : 02 35 86 25 37 info@tennis-merslesbains.com http://www.tennis-mersles-bains.com

**Dimanche 10 juin** - De 7 h 30 à 14 h, Maison du Stade (parking Verrerie SGD, Avenue Pierre et Marie Curie) Brevet cyclotouriste, rando vélo ouverte à tous 160 km Mers - Le Touquet - Inscription 4 €.

De 8 h à 12 h, Maison du Stade (parking Verrerie SGD, Avenue Pierre et Marie Curie) - Brevet cyclotouriste, rando vélo ouverte à tous 30 ; 60 et 90 km - Inscription 2 € Union Cycliste SGD. Renseignement : Michel Desprez Tél. : 02 35 86 87 06.

**Jeudi 21 juin** - Fête de la musique sur la place R. Salengro : O Brien Café, restaurant Le Parisien et Zoy bar. A partir de 18 h (programme en temps utile)

**Vendredi 22 juin** à partir de 18 h sur la Prairie - Feu de la St Jean, village associatif et musical
Embrasement vers 23 h. Restauration, grillades et buvette sur place - Avec Amicale des Sapeurs Pompiers, Surf Casting, Harmonie municipale, Office de Tourisme, Myosotis, l'école municipale de musique.

**Samedi 23 juin** - 19 h 30, Restaurant "Le Parisien" - Soirée musicale avec Mad Losa Brassens Jazzy - http://www.myspace.com/madlosa - Entrée gratuite, hors consommation.

**Samedi 23 et dimanche 24 juin** - De 10h à 18 h, Salle des Mailleuls, entrée libre - Exposition - vente des travaux réalisés par les ateliers du Club du 3ème Age. Vente de costumes pour la Fête des Baigneurs le dimanche. Tirage de la loterie annuelle du Club - Tél. : 02 35 86 18 69 ou 02 35 06 18 41

**Dimanche 24 juin** - De 6 h à 19 h, autour de la Prairie - Foire à tout Surf Casting Club Mersois Tél. : 03 22 60 61 54.

**du 28 juin au 5 août** - Exposition d'art contemporain - Centre culturel Prévert Rez-de-chaussée - Rue Paul Doumer - Du mercredi au dimanche de 15 h à 18 h, entrée libre - Silère, peintre et Bruno Lebel, sculpteur - Association "Traverse" - http://traverse80.free.fr

## ▶ JUILLET

**Juillet et août :** opération nationale Passeurs d'images (atelier de pratique audiovisuelle, séance de cinéma en plein air, séance rencontre et tickets de cinéma à tarif réduit pour les moins de 25 ans)

**Juillet et août** : Programmation culturelle estivale (théâtre de rue et concerts, programme en temps utile)

**Juillet et août** : opération nationale Passeurs d'images :
- atelier cinéma encadrés par des professionnels de l'audiovisuel au sein du centre de loisirs Les Tilleuls.
- 600 tickets de cinéma à tarif réduit pour les moins de 25 ans
- séance rencontre avec un professionnel de l'audiovisuel (début août)
- séance de cinéma en plein air, vendredi 10 août sur la prairie

**Tous les mercredis du 4 juillet au 22 août** : Marché nocturne artisanal sur l'esplanade à partir de 17 h.

**Tous les vendredis du 6 juillet au 24 août** : Marché nocturne fermier sur la place du marché à partir de 16 h

**Du 02 juillet au 31 août** : Tous les lundis, mercredis et vendredis, de 14 h à 20 h, boulodrome : Pétanque en doublettes, ouvert à tous - Boule Club des Trois Villes Sœurs - Tél. 02 35 50 18 34 ou 06 12 16 35 53.

---

**Dimanche 1er juillet** de 10 h à 18 h, Salle des Fêtes Louis Aragon, l'Association des Propriétaires et le Service du Patrimoine du Secteur Sauvegardé de la ville de Mers-Les-Bains organisent le **3E SALON PATRIMOINE ET SAVOIR-FAIRE**. Conseil, information, restauration ou aménagement. Entrée libre. Tél : 02 35 86 97 48. Courriel : asspro-mers@hotmail.fr - 39 Esplanade du Général Leclerc BP10030 - 80350 Mers-les-Bains

**Dimanche 1er juillet** - De 6 h à 19 h, Stade Montéfiore - 17ème vide-greniers du Mers AC - Tél. : 02 35 86 02 61.

**Mercredi 04 juillet** - Le Tour de France passe à Mers-les-Bains (étape 4 Abbeville-Rouen 214 km) - http://www.letour.fr - Animations "Un avant-goût de la Fête des baigneurs" devant la mairie et sur le parking du jardin d'enfants : de 11 h à 13 h 30 avec concert dansant de l'harmonie municipale, concert des Pebbles…

**Vendredi 6 juillet** 16 h 30 - RDV au pied de la falaise - Esplanade du Général Leclerc - GPS 50.069866,1.386487 -

La flore de la falaise - Après une présentation de dame Falaise, nous cheminons vers le chemin des douaniers sur le plateau à 96 mètres. Sur la droite des plantes de prairie, à gauche fleurs des champs et moissons. Le chemin pour contourner les deux champs n'est jamais dépourvu d'intérêt. Au bout de cette marche, un terrain, où le calcaire mis à nu, permet à une flore plus spécialisée de se développer.

Parcours : 4,5 Km, durée 2 h 30, niveau : difficile (Falaise à monter) - 8 € /Adulte, gratuit pour les enfants sages.
Association Le Myosotis Tél. : 02 27 28 06 50 - http://www.myosotisnaturetradition.com

**Samedi 07 juillet** - 19 h 30, Restaurant "Le Parisien" - Soirée musicale Jazz avec B'Trio - Orgue Hammond, guitare, batterie. http://btrio.fr

**Samedi 7 et Dimanche 8 juillet** -Esplanade du Général Leclerc - Salon estival Mers les livres - Illustration Jeunesse, BD et littératures pour tous - Rencontres, signatures d'auteurs, ateliers avec illustrateurs. Animations gratuites - Service culturel municipal

**Dimanche 08 juillet** - de 8 h à 17 h Rallye organisé par l'Amicale du Centre équestre - Randonnée équestre, repas et jeux
104 rue André Dumont - Tél. : 02 35 50 71 16 - 06 60 80 84 64 - 06 65 24 60 60 - http://www.mers-les-bains-equitation.fr

**Mercredi 11 juillet** 20 h 45, église Saint Martin - 13ème édition - Les ateliers de musique ancienne - Les Heures Musicales de la Vallée de la Bresle - Tél : 06 30 49 44 29 - 02 35 50 27 18 - http://www.heuresmusicales.com

**Jeudi 12 juillet** 09 h - Lieu de RDV Rond point du cimetière Rue André Dumont - GPS 50.070734,1.392281 - Vers la fosse au lion
La "Fosse aux lions" est le nom local du Fond de Froideville des cartes IGN. La balade traverse la broussaille et des prairies sèches, toujours sur le flanc du Mont rôti. Au sud ouest le mont Huon surplombe Le Tréport et la vallée de la Bresle. Puis nous descendons par le versant Sud du Mont Rôti, le versant boisé jusqu'à la fosse, nôtre savane. Parcours : 4 Km, durée 3 h 00, niveau Difficile 3/5 - 8 €/Adulte, gratuit pour les enfants sages. Association Le Myosotis Tél. : 02 27 28 06 50 http://www.myosotisnaturetradition.com

**Vendredi 13 juillet -** 21 h 45 - 23 h Départ Mairie : retraite aux flambeaux, feu d'artifice (avec Le Tréport) et concert.

**Samedi 14 juillet** - 12 h, front de mer ou Salle des Fêtes Louis Aragon - Apéritif concert de l'Harmonie Municipale

**Samedi 14 et dimanche 15 juillet** de 11 h à 19 h et samedi 21 et dimanche 22 juillet de 10 h à 19 h - Esplanade du Général Leclerc - à proximité du Poste de Secours - Vente de costumes et accessoires pour la Fête des Baigneurs - Association Fête des Baigneurs / Service Culturel Tél. 02 35 50 20 79

**Mardi 17 juillet** - De 13 h 30 à 18 h 30, esplanade, pour les 5/18 ans "Courir, Sauter, Lancer" avec les jeunes du Comité Olympique de la Bresle, animation de sensibilisation à la pratique de l'Athlétisme sous toutes ses formes. Gratuit.

*NB : Ces pages regroupent les animations pour lesquelles le service municipal de la communication a été informé. Des modifications de dernière heure, des annulations, des inexactitudes peuvent survenir et n'engagent pas notre responsabilité. Merci de votre compréhension.*

## SCLÉROSE EN PLAQUE — UNE ASSO POUR NE PAS SE SENTIR SEUL...

Depuis 1962, l'**Association Française des Sclérosés En Plaques** (AFSEP), reconnue d'utilité publique, fédère les personnes atteintes de sclérose en plaques ou concernées par la maladie.

Relayée par ses **130** délégués départementaux, l' AFSEP :

- propose écoute et soutien aux personnes malades et à leurs aidants,
- les renseigne, les représente et défend leurs intérêts,
- favorise la création et gère des structures et services d'accueil et des soins pour les personnes malades les plus dépendantes,
- forme des acteurs de soins et d'accompagnement soit au domicile, soit en établissement spécialisé,
- informe sur la maladie notamment par sa revue trimestrielle «Facteur Santé»,
- participe à la recherche.

La sclérose en plaques est une maladie neurologique inflammatoire et dégénérative qui affecte le système nerveux central. Elle atteint l'adulte jeune et débute généralement entre 20 et 30 ans. Aujourd'hui, plus de **80 000** personnes sont atteintes de sclérose en plaques en France, 2,5 millions dans le monde. **4 000** nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année et 2/3 des malades sont des femmes.

**Vos DÉLÉGUÉS AFSEP BÉNÉVOLES dans la Somme :**

Jacky DENEUX à Mareuil Caubert - 03 22 31 44 17
jacky.deneux@afsep.fr

Annie CARPI à Miraumont - 03 22 76 54 67
annie.carpi@afsep.fr

Gérard GUILLOUZIC à Camon - 03 22 46 49 22
gerard.guillouzic@afsep.fr

Pour tous renseignement :
**ASSOCIATION FRANÇAISE DES SCLÉROSÉS EN PLAQUES**
ZAC « Triasis » - rue Benjamin Franklin
31140 LAUNAGUET
Site Internet: www.afsep.fr
Courriel : afsep@afsep.fr
Tél. : 05 34 55 77 00 – Fax : 05 61 30 49 73

## VIVRE SA RETRAITE À QUELQUES KMS DE MERS-LES-BAINS...

Il y a plusieurs maisons de retraites dans la région et autour de Mers-les-Bains, ne seraient-ce que celles de Eu, du Tréport, de Saint-Valéry-sur-Somme ou encore de Friville-Escarbotin.

Un nouvel établissement a toutefois ouvert ses portes en début d'année à Gamaches.

Il s'agit là d'une nouvelle opportunité pour les aînés Mersois, qui peuvent ainsi rester à proximité de leur commune d'origine, ce qui facilite les choses pour les visites de la famille, des amis ou encore des voisins.

Située sur la rive droite de la Bresle, la résidence **«Les Trois Rives»** s'insère avec douceur dans le cœur de ville agréable et reposant de la commune de Gamaches.

La résidence est composée de chambres individuelles lumineuses et spacieuses pouvant être décorées et aménagées selon les goûts de chacun. Deux unités de vie Alzheimer favorisant l'éveil des sens ont été conçues pour accueillir les personnes atteintes ou de maladies apparentées.

- 80 lits individuels,
- 2 unités de vie protégée X 12 lits
- 16 lits habilités à l'aide sociale
- Prix : 60 €/jour + tarif dépendance selon grille AGGIR
- Hébergement temporaire possible avec majoration de 10 % (+ médecin, kiné, infirmières, etc...)

UNE MAISON DE RETRAITE DU GROUPE MEDICA FRANCE...

Pour tous renseignement :
**RÉSIDENCE LES TROIS RIVES**
**35 rue de Normandie**
**80220 GAMACHES**
Tél. : 0825 011 012 *(0,15 € TTC/Min)*

# Avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)...

## DES AIDE-MÉNAGÈRES APPRÉCIÉES...

> Lors de la célébration de son centenaire, (lire page 8), Mr Roger Wallet était aussi entouré de ses aide-ménagères très appréciées, Mesdames Valérie Alix, Lucette Caron et Brigitte Canfin. Celles-ci ont pris plaisir à entourer Mr Wallet, fort sympathique au demeurant...

## REMBOURSEMENT DE LA TAXE SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

Peuvent bénéficier du remboursement de la taxe sur les ordures ménagères : les propriétaires âgés de plus de 75 ans et dégrevés de la taxe foncière, et les locataires âgés de plus de 75 ans non imposables sur le revenu.

Dans les deux cas, merci de fournir la dernière feuille d'imposition 2011 des revenus 2010, sur laquelle doit figurer un revenu fiscal net avant correction égal à zéro.

Pour les locataires du Privé, une attestation signée par le propriétaire avec le montant doit être fournie. Pour les locataires du public, (OPSOM, SIP...) fournir les 12 quittances de loyer sur lesquelles figurent la taxe des ordures ménagères.

Attention : les demandes ne seront traitées qu'à la condition qu'elles soient déposées aux dates précises, soit **vendredi 11 mai et mardi 15 mai**, au service social uniquement et non à l'accueil, aux horaires d'ouverture de la mairie. Aucune dérogation ne pourra être accordée. Merci.

La **méningite B14** touche principalement les enfants et les jeunes adultes. Elle persiste dans les cantons **d'Ault**, Friville-Escarbotin, Gamaches et St-Valéry-sur- Somme.

Alors que la situation semblait s'améliorer, deux cas ont été déclarés en 2011 chez des enfants non vaccinés.

Si un de ces signes apparaît, ou au moindre doute, contactez en urgence votre **médecin traitant** ou le **15**. Contre cette infection qui peut être mortelle, nous pouvons tous agir de trois façons : par la vaccination, en sensibilisant nos proches sur la persistance de la méningite et la nécessité de se protéger, en étant vigilant face aux premiers signes de la maladie.

## Plus pratique

Désormais, vous pouvez faire vacciner votre enfant ou vous faire vacciner au

> **Centre de vaccination de FRIVILLE-ESCARBOTIN** :
Prenez rendez-vous au **0820 30 00 60** (numéro indigo, prix d'une communication locale), du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, ou le samedi de 9 h à 12 h.

> Chez votre **médecin généraliste**, s'il participe à la campagne de vaccination. Renseignez-vous auprès de lui.

> A la **PMI** pour les enfants de moins de 6 ans (service du Conseil général), par le médecin de la structure.

! Les doses de vaccin sont fournies par les professionnels de santé qui réalisent les injections. Pas besoin d'aller les chercher à la pharmacie.

# Du côté de l'office de tourisme...

## UN NOUVEAU GUIDE PRATIQUE ENTIÈREMENT REVU...

Le guide pratique et touristique édité chaque année par l'Office de tourisme grâce à la générosité des annonçeurs locaux vient d'être **entièrement revu et corrigé** par les bénévoles de l'association.

Grâce à un important travail de réflexion quant au contenu et de reprise de la maquette, c'est un tout nouveau guide pratique qui est ainsi proposé depuis quelques jours aux visiteurs et aux Mersois.

Le nouveau guide, très apprécié, a fait l'objet d'une présentation le mercredi 25 avril par le président de l'Office de tourisme Mr André Robert.

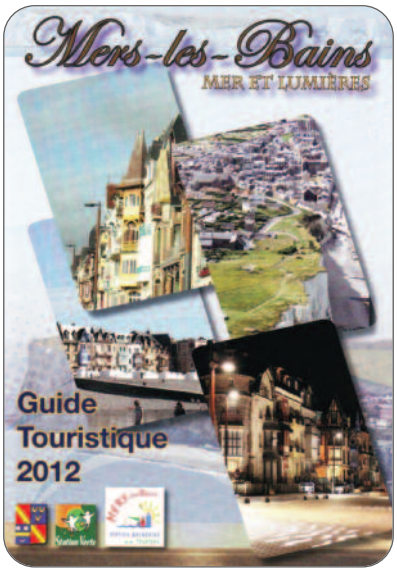


## CONCOURS DE MAISONS FLEURIES avec l'Office de tourisme...

L'Office de Tourisme organise un **concours de maisons fleuries** afin de récompenser les initiatives pour l'embellissement de la Ville.

**Trois catégories** : maison avec jardin, maison sans jardin avec cour ou balcon et commerce. Trois prix sont décernés par catégorie.

Le fleurissement doit être visible de la rue. Inscriptions à l'Office de Tourisme **avant le 20 juin**, passage du jury début juillet.

A bientôt.

### CIRCUIT DE DÉCOUVERTE DE MERS

## "GUIDE ZEVISIT"

### (FRANÇAIS, ANGLAIS ET HOLLANDAIS)

Découverte de la station balnéaire et de tourisme sur téléphone (Smartphone, ...) ou sur ordinateur.
Téléchargement gratuit sur
http://www.zevisit.com/tourisme/mers-les-bains
Télécharger les applications
Pour Iphone :
http://itunes.apple.com/fr/app/zevisit/id351925458?mt=8
Pour Smartphone Androïd :
https://market.android.com/details?id=com.voxinzebox.zevisit

### OFFICE DE TOURISME**

Tél : 02 27 28 06 46
3 Avenue du 18 juin 1940
BP 60017
80350 MERS-LES-BAINS
officedetourisme@ville-merslesbains.fr
http://www.ville-merslesbains.fr
*Association Loi 1901*

**HORAIRES D'OUVERTURE**
**Du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30.**
**Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.**

Grâce au **CONCOURS DES VILLAS**, l'association des propriétaires souhaite encourager leur rénovation, ceci afin de rejoindre l'effort général d'embellissement du secteur et de valoriser plus encore les biens...

**>** Afin d'inciter les propriétaires de villas à restaurer au mieux les parties extérieures de leurs habitations, par ailleurs classées et caractéristiques de l'architecture balnéaire, l'**Association des propriétaires** présidée par Françoise Douvrain organise un concours annuel doté de prix.

Les propriétaires peuvent ainsi rejoindre l'effort général de restauration et la volonté forte de la municipalité en ce sens, laquelle suit de près le secteur sauvegardé.

En 2011, un **chèque de 1000 €** a pu être remis à une propriétaire. Le jury se réunira après le 30 juin pour examiner les dossiers reçus et juger du résultat des travaux entrepris. Cette initiative vise à une plus grande prise de conscience des propriétaires, ceci afin d'éviter la banalisation de leur bien.

Sont d'ailleurs concernés des travaux dignes d'être relevés et montrés en exemple, soit les toitures et les épis de faîtage, les huisseries, les cavets en bois et les balustrades, la terre cuite vernissée, les ferronneries et les colombages, les chaînages de pierres et les éléments décoratifs en céramique, les balcons, les bow-window et les oriels, les plaques de nom de villa, les couleurs de façade, mais aussi volets, persiennes, gouttières, descentes d'eaux de pluie et briques en relief. **Alors, inscrivez-vous !**

Infos et inscription par mail :
asspromers@hotmail.fr

# LA COQUILLADE DE LA BAIE DE SOMME...

*LE DÉPUTÉ JÉRÔME BIGNON NOUS PROPOSE DE DÉCOUVRIR LA RECETTE D'UNE COQUILLADE BIEN DE CHEZ NOUS, PUBLIÉE DANS LE LIVRE "LA CUISINE DE LA RÉPUBLIQUE". A SAVOURER...*

*Les pêcheurs de la baie de Somme, inscrits maritimes au Hourdel, au Crotoy ou à Saint-Valéry-sur-Somme, avaient pour habitude de mettre sur le feu du bord une marmite de pommes de terre, d'oignons et de carottes pour se nourrir et se réchauffer. Quand ils remontaient dans leur filet des coquilles Saint-Jacques impropres à la vente (coquilles abîmées), ils amélioraient leur ordinaire en précipitant les coquilles dans la soupe ...*

*"J'ai enrichi cette recette de vin, de crème et d'un jaune d'œuf, elle est facile à réussir !" souligne le parlementaire, qui nous en propose la recette ci-dessous.*

**Temps de préparation : 20 min**
**temps de cuisson : 20 mn**

**Ingrédients pour 4 personnes**

16 coquilles Saint-Jacques
6 beaux oignons
4 carottes
6 pommes de terre
2 c à s de crême fraîche épaisse
1 jaune d'oeuf
2 verres de vin blanc sec
2 bouillons "cube"
1,5 l d'eau
sel
poivre

- Mettez les oignons, après les avoir hachés grossièrement, à rissoler jusqu'à leur "blondissement".
- Versez 1,5 l d'eau, mettez-y à cuire les pommes de terre et les carottes épluchées et coupées en tranches épaisses, puis les 2 cubes de bouillon.
- Vérifiez la cuisson avec la pointe d'un couteau. Quand les légumes sont cuits, versez les 2 verres de vin blanc, puis jetez les coquilles dans la soupe, maintenue à tout petit feu.
- Après 2 min 30, arrêtez le feu, ajoutez la crème et le jaune d'œuf. Remuez doucement.
- Rectifiez l'assaisonnement (sel, poivre, vin, crème) et servez.

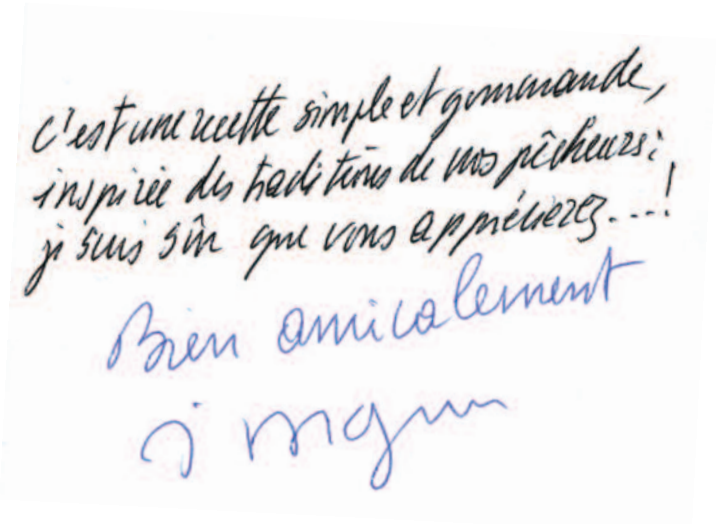


*Cette recette de la Baie de Somme a été publiée dans le livre "La Cuisine de la République - Cuisinez avec vos députés" présenté par Françoise Branget aux Editions Cherche Midi. Les droits de cette oeuvre collective sont intégralement reversés à la Fondation de France...*

# EN BREF...

**Cette rubrique vous présentera désormais, en un clin d'oeil, une information brève, la parution d'un article de presse spécialisée, l'annonce d'un évènement en rapport avec Mers...**

## TOUR DE FRANCE

C'est confirmé, l'édition 2012 du Tour de France passera bien à Mers le **4 JUILLET**. Un évènement de taille pour la station...

## Humanisons la vie !

La Croix-Rouge française recherche des bénévoles souhaitant participer au vestiaire de Mers-les-Bains. Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser une lettre de motivation, en indiquant vos coordonnées postales et téléphoniques à :

**Croix-Rouge Française - Délégation Départementale de la Somme - Actions Sociales**
**5 rue des Francs Mûriers - 80090 AMIENS cedex**

## TRAVAUX RUE DE VERDUN ET IMPASSES : RENOUVELLEMENT DE CANALISATIONS DE GAZ

Une **canalisation de gaz et des connexions diverses** devant être remises aux normes **rue de Verdun**, des travaux débuteront le 04 juin 2012 pour s'achever fin septembre 2012.

L'entreprise sera absente du chantier du 28 juillet au 20 août (période de fermeture annuelle).

Les opérations se dérouleront comme suit,

Phase 1 : terrassement, pose de canalisation et confection des branchements neufs rue de Verdun et impasse des robiniers, réalisation d'amorces rues du 08 mai et des Genêts, impasses des Cytises et des Tamaris, Phase 2 : confection des branchements neufs impasse des Tamaris, Phase 3 : confection des branchements neufs rue du 8 mai et impasse des acacias, Phase 4 : confection des branchements neufs impasse des cytises, Phase 5 : confection des branchements neufs impasse des Genêts et des Glycines, Phase 6 : préparation des terrassements pour fin de chantier.

Nous sommes conscients que ces travaux peuvent causer quelques désagréments, nous remerçions d'emblée les riverains pour leur compréhension...

## PERMANENCES SOCIALES

Mr Michel Delépine, adjoint au maire aux Affaires sociales, tient une **permanence sociale** en mairie **tous les mardis après-midi de 15 h à 17 h 30**.
(Merci de simplement se présenter à l'accueil)

Pour ce qui est des autres délégations de Mr Delépine, (Patrimoine, Secteur sauvegardé, Cimetières, Devoir de mémoire...), celui peut recevoir le **vendredi après-midi sur rendez-vous** (à prendre auprès de Mme Nicole GRAIN du service Urbanisme au **02.27.28.06.60**).

## LES HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DU TRÉPORT

**La déchèterie du Tréport est ouverte**
**du lundi au jeudi de 9 à 12 h et de 14 à 18 h**
**le vendredi et le samedi de 9 à 18 h non stop**
**le dimanche matin de 10 à 12 h.**

## RÉGULATION DES GOÉLANDS

La campagne de stérilisation de 2011, menée sous la bienveillance du Groupement Ornithologique de Haute-Normandie (GoNM), a été satisfaisante en terme de réduction des naissances. Les deux passages ont permis là encore d'éviter un trop grand nombre d'éclosions, stade à partir duquel plus aucune action n'est autorisée.

Cette campagne est renouvelée cette année. Les propriétaires de biens constatant la présence d'un ou de plusieurs nids sur leur toiture peuvent le **signaler à l'accueil de la mairie** en y laissant leurs coordonnées (adresse de la maison, et heures de présence de l'occupant). Merci.

## NOURRITURE D'ANIMAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

Nous rappelons qu'**IL EST INTERDIT DE NOURRIR LES GOÉLANDS ET AUTRES CHATS ERRANTS**. Leur donner à manger, c'est favoriser leur prolifération et celle des rongeurs, vecteurs de maladies potentielles pour l'homme.

Merci de **NE PAS LAISSER TRAÎNER DE SACS POUBELLES** au pied des containers. Aucun sac poubelle ne doit se trouver sur le trottoir ou autour des containers car les goélands les ouvrent, extraient le contenu et le répandent un peu partout autour, ce qui ne contribue pas à la propreté de la ville...

# COUP D'OEIL dans le "rétro"

## > 1996-97 : *Au Collège Frédéric Joliot-Curie*

*Merci à Mme QUENU*

En haut de gauche à droite : Caroline LOUCHEL, Ludovic POUCHELLE, Rémi HAUTBOUT, José CHIVOT, Cyrille COPPITERS, Sébastien GRÉBONVAL, Delphine JOLY.

Deuxième rang de gauche à droite : Yohan TUNCQ, Benoît HY, Geoffrey DEBONNE, Virginie HOLLEVILLE, Clémence VANECK, Flavie LEDUCQ, Hélène DUCASTEL, Céline LECAT.

En bas de gauche à droite : Nicolas MOPIN, Guillaume TOUTAIN, Ophélie KOBSCH, Aurélie CRÉPIN, Cédric BOURGEOIS, Carine POIDEVIN, Lise VANERAYBECK, Professeur : Bernard QUEVAL.

## ● Une communion solennelle en 1938...

Curé de la Paroisse : Abbé Bécourt.

*Merci à Mr Paul RIMBERT*

En haut de gauche à droite : HAGNÉRÉ, ?, Mario GONZI, Paul RIMBERT, DELCOURT, DELESTRE, B. GUILLOT, ?, MORAND.

Deuxième rang de gauche à droite :

DRUEL, ?, R. VASSEUR, TURLE, DUVAUCHELLE, ALLIOT, PALPIED, LEVASSEUR.

En bas de gauche à droite :

CHAPERON, GAILLET, GAUCHON, POIDEVIN, PAYEL, ?, DELALANDE, J. TIENNOT.

*Les éléments étant donnés de mémoire par les propriétaires des photos, une information incomplète ou erronée, un oubli sont possibles. Merci de votre compréhension.*

# MERS-LES-BAINS

## DIMANCHE 1ER JUILLET

# SALON PATRIMOINE ET SAVOIR-FAIRE

**SALLE DES FÊTES**
**LOUIS ARAGON** RUE DOUMER
**10 - 18 H- ENTRÉE LIBRE**

**L'Association des Propriétaires** et **le Service du Patrimoine du Secteur Sauvegardé de Mers-Les-Bains** organisent le **3e Salon Patrimoine et Savoir-Faire**

Conseil
Information
Restauration
Aménagement...

**LES ARTISANS VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS POUR VOUS INFORMER ET VOUS CONSEILLER...**

Tél : 02 35 86 97 48
Courriel : asspromers@hotmail.fr
39 Esplanade du Général Leclerc
BP10030 - 80350 Mers-les-Bains

*Impression : IC4 Imprimerie de la Bresle - 80220 Gamaches*